ENVIRONNEMENT | L'usine de production d'arômes est situé avenue des Frères-Lumière

## PCAS investit un million contre les mauvaises odeurs

arc Cavaletti, le directeur du site de Bourgoin-Jallieu, l'a révélé au cours d'une réunion publique, mardi soir. PCAS investit un million d'euros contre les mauvaises odeurs, dont se plaignent régulièrement les riverains de l'usine de l'avenue des Frères-Lumière, qui produit des arômes alimentaires et cosmétiques.

« PCAS investit pour améliorer ses rejets de composés organiques volatils, ce qu'on appelle les COV. C'est ça notre objectif numéro un. Et c'est vrai qu'il y a une partie de ces COV qui émet des odeurs. Donc si on diminue la totalité des COV, on va forcément diminuer les odeurs », précise Marc Cavaletti.

## Un oxydateur thermique mis en service en 2018

Un million d'euros, c'est le coût d'un oxydateur thermique. Il s'agit d'un incinérateur qui permettra de traiter tous les composés organiques volatiles, avant « une dispersion dans l'air qui sera encore améliorée ». À terme, PCAS n'aura plus qu'un point de rejet, contre cinq actuellement. L'oxydateur thermique sera installé en 2017, pour une mise en service début 2018.

« Tout ce qui est odeur n'est pas forcément toxique », a tenté de démontrer le directeur de PCAS, face à une cinquantaine de riverains inquiets, lors de la réunion organisée par la mairie de Bourgoin-Jallieu à la salle de l'Orangerie. Expliquant notamment: « Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'odeur que ce n'est pas toxique. Les particules fines par exemple ne sentent pas mais, par contre, elles sont dangereuses pour la santé. » Avant d'affirmer : « On respecte l'environnement et on essaie même d'être à la pointe. » Citant à



PCAS, qui produit des arômes alimentaires et cosmétiques, investit pour améliorer ses rejets de composés organiques volatils, dont une partie émet des odeurs, explique Marc Cavaletti, le directeur du site berjallien.

l'appui le label Action Bourbre Responsable décerné depuis cinq ans à PCAS par l'association Bourbre Entreprise Environnement.

Cela n'a pas empêché la préfecture de l'Isère de mettre en demeure le site berjallien de baisser ses rejets de solvants dans l'air de 4,4 % à 2 %, d'où l'investissement dans un oxydateur thermique.

Le sous-préfet de La Tourdu-Pin, Thomas Michaud, était à Bourgoin-Jallieu hier pour une réunion du comité de suivi de site, rassure Marc Cavaletti. Qui joue la transparence: « Les réunions publiques directes avec les habitants sont primordiales, ça permet à tout le monde de s'exprimer. Notre objectif, c'est que la population et PCAS cohabitent en toute intelligence. »

Jean-Luc COPPI

## L'INFO EN +

Le site actuel a été créé en 1922 par la Manufacture de Produits Chimiques du Dauphin (MPCD) qui fabriquait du lévo-menthol et s'était développée dans la production de molécules à destination de l'industrie de la parfumerie. PCAS (Produits chimiques et auxiliaires de synthèse) a repris MPCD en 1977 et produit des arômes pour la parfumerie, l'industrie, les cosmétiques, les nouvelles technologies, la pharmacie. Le site de Bourgoin-Jallieu a réalisé un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros (176 millions pour le groupe PCAS) et emploie 90 salariés, dont 14 pour la filiale Enersens. Classé site Seveso, PCAS est soumis à une série de contrôles renforcés.



Suite aux plaintes de plusieurs riverains dénonçant les odeurs émises par PCAS, une réunion publique a été organisée mardi soir, attirant une cinquantaine de personnes. Photos Le DL/JLC